



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cliniques vétérinaires, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont fortement représentés : 32,2 % contre 14,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (5,3 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (34,6 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (58,6 % contre 45,7 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



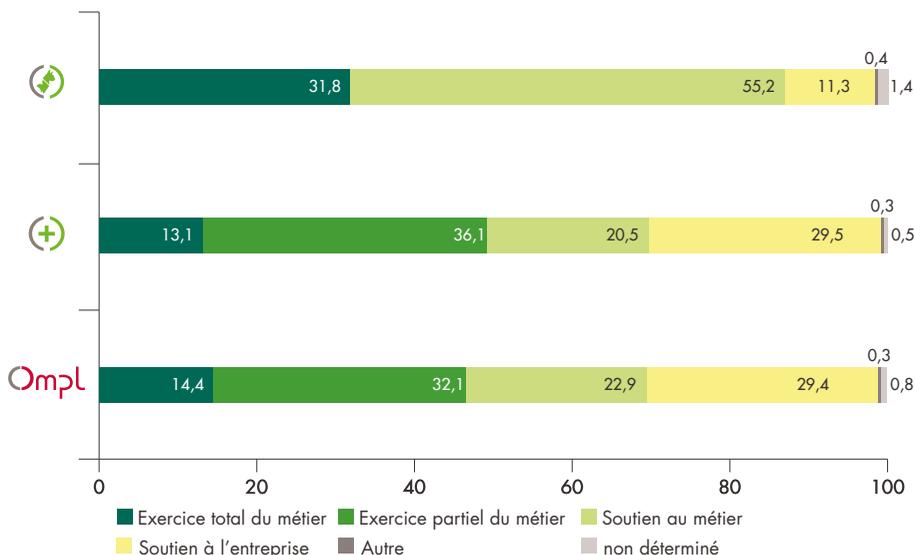
EMPLOIS LIÉS AU SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

66,5 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 55,2 % à exercer une activité venant en soutien du métier (auxiliaires vétérinaires, secrétaires...).

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur santé

Branche professionnelle

Cliniques vétérinaires



FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est plutôt importante.

Elle atteint 62,6 % contre 23,9 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



LÉGÈRE PROGRESSION DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à augmenter jusqu'en 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

Parallèlement, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires devrait progresser.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	68,0	88,0	96,0	78,0	88,0
2009	75,0	83,0	98,0	86,0	88,0
2010	68,0	97,0	98,0	87,0	89,0
2011	77,0	92,0	97,0	86,0	89,0
2012	78,0	93,0	96,0	88,0	89,0
2013	78,0	90,0	97,0	83,0	89,0
2014	78,3	86,2	96,2	83,0	89,2
2015	78,9	90,6	96,0	88,0	89,4
2016	78,8	92,5	95,9	87,3	89,8
2017 (sd)	80,0	93,8	95,7	88,1	89,9
2018 (sd)	80,8	94,5	95,5	88,7	90,1
2019 (p)	81,7	95,2	95,1	89,3	90,3

sd: données semi-définitives — p: prévisions



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (64,4 %), mais son minimum est atteint pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (51,9 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	35,5	7,9	51,9	2,9	1,7
Bourgogne-Franche-Comté	33,2	2,6	57,2	4,4	2,6
Bretagne	33,7	3,9	57,2	3,8	1,4
Centre-Val de Loire	26,7	5,3	61,2	5,3	1,5
Corse	8,2	11,8	63,6	5,5	10,9
DOM	11,0	5,6	61,0	4,5	18,0
Grand Est	31,7	4,2	59,0	4,9	0,2
Hauts-de-France	30,6	4,3	59,9	4,4	0,8
Île-de-France	35,6	5,4	53,7	2,9	2,4
Normandie	34,0	3,9	55,6	5,3	1,2
Nouvelle-Aquitaine	31,9	5,4	59,3	3,2	0,2
Occitanie	31,5	5,0	59,7	3,6	0,2
Pays de la Loire	31,5	5,3	57,3	3,3	2,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27,6	5,4	64,4	1,9	0,8
	32,2	5,3	58,6	3,9	0,0
	14,3	34,6	45,7	5,4	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.